

Université du Québec à Montréal

Département de science politique

POL 1250 – 30
IDÉES POLITIQUES CONTEMPORAINES
(3 crédits)

Professeur : Marc-André Cyr
Courriel : cyr.marc-andre@uqam.ca

Mercredi 9h30-12h30
7 septembre-14 décembre

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif de brosser un tableau des principaux courants d'idées qui occupent aujourd'hui l'espace politique, d'en retracer la genèse, de les situer par rapport aux grandes transformations qui caractérisent le monde contemporain et de procéder à leur examen critique. Seront étudiés dans ce cadre des phénomènes comme le retour en force du libéralisme, les diverses facettes du globalisme et des réactions qu'il suscite, la montée des fondamentalismes religieux, la résurgence des nationalismes ethniques et des idées autoritaires, etc.

PRÉSENTATION

La période étudiée débute avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et se termine aujourd'hui. Nous privilégions une approche sociopolitique de l'étude de la pensée politique, les idées étant conçues comme des armes politiques. Nous accorderons une attention particulière aux idéologies suivantes : la social-démocratie, le libéralisme et le néolibéralisme, le marxisme, la « troisième voie » socialiste, le féminisme, certaines doctrines théologico-politiques (dont le néoconservatisme et l'« islamisme ») et la pensée dite « altermondialiste ».

Les différents courants seront analysés dans leur rapport conflictuel les uns envers les autres. Pour guider notre réflexion, nous aborderons chaque courant de pensée politique en identifiant ses idées principales (par exemple : liberté, égalité, solidarité) et en nous posant une série de questions : qui produit le discours? à qui s'adresse-t-il? comment la pensée circule-t-elle? comment est-elle contrée ou discréditée par ses adversaires? qu'elle est sa force mobilisatrice? quel est le décalage entre la pensée et son incarnation dans le monde politique? Suite à ce cours, les étudiantes et les étudiants devraient détenir : (1) une connaissance générale des principaux courants de la pensée politique contemporaine ; (2) une connaissance générale des principaux auteur-e-s associé-e-s à ces courants ; (3) une connaissance générale des enjeux autour desquels se cristallisent les conflits entre ces courants.

Mode d'évaluation

Participation aux cours et aux débats

Votre participation *active* aux deux débats, semaine 7 et semaine 14: 10%

1) Dissertation I

À remettre *au début* du cours VII le 19 octobre (-5 pts. si remis en retard) :

Longueur : 5 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Quelles sont les diverses conceptions de la liberté dans les idéologies discutées depuis le début de la session ?

Exigences : Vous devez vous référer aux exposés en classe, aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes du département en ce qui a trait aux références, bibliographie, etc.

Note : 20 pts. (15% de la note finale)

2) Dissertation II

À remettre *au plus tard* le 7 décembre (-5 pts. si remis en retard):

Longueur : 12 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Présentation de la pensée d'un acteur ou d'un penseur politique

Exigences : Vous devez vous référer aux exposés en classe, aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes du département en ce qui a trait aux références, bibliographie, etc.

Note : 35 pts. (35% de la note finale)

3) Lettres d'opinion

Sujet : vous devrez faire la critique, sous forme de lettre d'opinion, de deux articles parus dans un quotidien québécois (parmi trois articles choisis par le professeur).

Longueur : 3 pages maximum pour chacune des lettres (interligne: espacement 1,5).

Exigences : Clarté des arguments. Compréhensions des idées. Pertinence de la critique. Vous devez vous référer aux exposés en classe, aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Date de remise : 14 décembre (les articles auront été distribués le 7 décembre)

Note : 40 pts. (40% de la note finale) — soit 20 pts. par lettre.

PREMIÈRE PARTIE

Semaine 1 [7 septembre] : Introduction

Présentation du cours.

Semaine 2 [14 septembre] : Aux racines des idées politiques contemporaines: la modernité

Le concept de modernité. Survol historique de la période (1945-2010). Quelques considérations méthodologiques.

Semaine 3 [21 septembre]: Social-démocratie

Libéralisme et social-démocratie (1945-1980). La Troisième voie (1980-)

Semaine 4 [28 septembre]: Néolibéralisme

Du libéralisme au néolibéralisme. Idéologies libertariennes et anarcho-capitalistes.

Semaine 5 [5 octobre] : Néo-conservatisme

Le conservatisme politique et économique. Le néoconservatisme à la Maison Blanche. Christianisme et politique.

Semaine 6 [12 octobre]: Le socialisme d'État

Marxisme-léninisme, marxisme soviétique et marxisme maoïste.

Semaine 7 [19 octobre] : Débat en classe : la liberté politique

—————> 26 octobre : semaine de lecture <—————

DEUXIÈME PARTIE

Semaine 8 [2 novembre] : Colonialisme et anticolonialisme

Libéralisme et colonialisme international et intérieur. La décolonisation : communisme et nationalisme.

Semaine 9 [9 novembre] : La Nouvelle gauche

Le marxisme comme théorie critique. Anarchisme. Mai 68.

Semaine 10 [16 novembre] : La pensée politique altermondialiste

L'altermondialisme réformiste. ATTACT. Un nouveau socialisme d'État ? Renouveau de la pensée critique anticapitaliste. Anarchisme et marxisme révolutionnaire.

Semaine 11 [23 novembre] : Le féminisme

Le féminisme réformiste. Le féminisme radical. La pensée *queer*. L'antiféminisme revampé : le masculinisme.

Semaine 12 [30 novembre] : Le postmodernisme

Le postmodernisme : théorie de la domination ou de l'émancipation?
Conférencier invité : Éric Martin

Semaine 13 [7 décembre] : Le retour du religieux

Islam et politique (invité à confirmer)

Semaine 14 [14 décembre] : Débat en classe

Débat-discussion sur l'ensemble des idées politiques traitées dans le cours.

(Nota Bene : Le professeur se réserve le droit d'adapter son plan de cours et les lectures obligatoires selon la progression des étudiantes et des étudiants).

<p>LE CENTRE PAULO FREIRE</p> <p>Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.</p>
<p>PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique</p>
<p>Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement</p>
<p>La liste non limitative des infractions est définie comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la substitution de personnes ; - l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ; - la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant, l'enseignant ; - l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ; - la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ; - l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ; - l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ; - la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ; - la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche. <p>Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.</p> <p>Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca</p>
<p>ENTENTE D'ÉVALUATION</p> <p>6.9 Entente d'évaluation</p> <p>6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation</p> <p>Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) le nombre et les échéances des évaluations; b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale. <p>Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.</p> <p>6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition. b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape. <p>6.9.3 Procédure</p> <p>Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.</p>